Zeitschrift: Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Band: 37 (1929)

Heft: 10

Artikel: Lettres inédits de Frédéric-César de la Harpe à Etienne Dumont et à la Famille Duval (1822 à 1831)

Autor: Martin, Jean

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-29157

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

37me année | N° 10 | Octobre 1929

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

LETTRES INÉDITES DE FRÉDÉRIC-CÉSAR DE LA HARPE A ÉTIENNE DUMONT ET A LA FAMILLE DUVAL

(1822 à 1831)

(Suite et fin.)

LA SOCIÉTÉ SUISSE D'UTILITÉ PUBLIQUE

A Monsieur,

Monsieur Et. Dumont,
membre du Conseil Représentatif,
Rue des Chaudronniers, Genève.

Lausanne, 28e Août 1825.

Monsieur,

Infiniment sensible à votre obligeante proposition, je regrette beaucoup de ne pouvoir en profiter. L'arrivée de la famille d'un beau-frère étranger qui doit passer une partie de l'hiver ici, et qui demeurera chez nous jusqu'à ce qu'elle ait trouvé à se placer, m'empêchera très probablement d'aller à Lucerne, et d'assister à une réunion à laquelle je prends un vif intérêt. Si je puis m'y rendre, ce ne sera au moins qu'en profitant de la diligence du 10 septembre, ne pouvant partir plus tôt. Je me faisais un bien grand plaisir de

connaître les membres de la Société, et je regardais comme un devoir d'aller les remercier de leur bienveillance: je ferai encore mon possible pour y parvenir, mais je doute de cette possibilité. Je n'ai pas été heureux dans mes projets de courses pour cet été, et j'éprouve surtout un grand déplaisir de devoir renoncer à celle que vous me proposiez de faire avec un compagnon tel que vous Monsieur. Je prends au moins acte de votre promesse de me donner le bonjour en passant.

J'ai bien du regret d'apprendre que Mr. Duval souffre de nouveau de son mal de jambe, mais j'espère que les eaux d'Aix le soulageront ; veuillez je vous prie offrir mes cordiales salutations aux membres de cette excellente famille. J'ai vu que Mr. Bellot votre ami avait été de nouveau rappelé au sein de votre C[onseil] législatif. Vous avez une organisation qui donne au mérite les chances qui lui appartiennent, félicitez vous en ; lorsque ces chances manquent, la chose publique est bien en souffrance.

Agréez, je vous prie, avec les assurances de mon sincère dévouement, celles de la considération très distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être

V. t. h. et t. ob. s^r^,

FRÉDÉRIC CÉSAR DE LA HARPE

Quel est le beau-frère étranger qui venait passer l'hiver à Lausanne ? Peut-être — mais je n'ai aucune certitude à ce sujet — M. von Lamsdorf-Böhtlingk, Courlandais attaché au grand-duc Constantin et plus tard précepteur du futur Nicolas Ier. Son arrivée empêcha la Harpe de se rendre, avec Dumont, à l'Assemblée générale de la Société d'Utilité générale suisse, assemblée qui eut lieu à Lucerne les 13 et 14 septembre 1825. (*Gazette de Lausanne* du 20 septembre.)

UN PÉNALISTE GRISON

(Sans adresse, mais évidemment envoyée à Dumont.)

Monsieur,

Monsieur de Planta, secrétaire du G[ran]d Conseil des Grisons, qui a passé l'hiver dans notre ville, désirerait faire connaître les projets de Code pénal et de procédure pénale qui doivent être soumis à la discussion prochaine du G[ran]d Conseil de son Canton, dans l'espoir qu'ils pourraient recueillir des observations intéressantes. Je l'ai assuré que vous Monsieur, et Mrs. Rossi et Bellot, prendriez sûrement un grand intérêt à l'œuvre méritoire qu'ils ont entreprise. Veuillez donc Monsieur recevoir les exemplaires ci-joints, faire parvenir à Mrs. Bellot et Rossi ceux qui leur sont destinés, et distribuer le reste entre les personnes que vous jugerez disposées à les examiner.

Mr. Planta aura l'honneur de se présenter chez vous dès qu'il pourra se rendre à Genève.

Agréez je vous prie les assurances de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Monsieur,

Votre très humble et très ob[t] servit[eu]r

F.-C. DE LA HARPE

Laus[anne] 18 mars
1827.

Vincenz von Planta fut vice-chancelier du canton des Grisons jusqu'au 7 juillet 1827, date de sa nomination comme chancelier. Ces fonctions se confondaient avec celle de secrétaire du Grand Conseil. Le 22 juillet 1826, il demanda un congé pour faire un séjour en Suisse romande

afin de se « perfectionner dans le français » ; ce congé lui fut accordé jusqu'à mars 1827, puis, en février, prolongé jusqu'à mai, à la condition qu'il assisterait à la session du Grand Conseil qui devait s'ouvrir à cette date. Une grande discussion était imminente au Parlement grison sur deux importants projets de loi : code pénal et code de procédure pénale. Von Planta utilisa son congé pour se documenter tout d'abord auprès de la Harpe, puis auprès de Dumont, Rossi et Bellot. (Renseignements obligeamment communiqués par M. le Dr Gillardon, archiviste d'Etat du canton des Grisons, et par la famille de Planta.)

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

A Monsieur,

Monsieur Dumont, membre du Conseil législatif,
Rue des Chaudronniers, à Genève.

Lausanne, 20 avril 1827.

Monsieur,

Le porteur de ce billet est Mr. de Planta, membre du G[ran]d C[onsei]l des Grisons, de la part duquel vous avez reçu des exemplaires du Code pénal grison. Il désire beaucoup Monsieur avoir l'honneur de vous être présenté, et je vous prierais de bien vouloir lui procurer la connaissance de Mrs. Rossi et Bellot, ainsi que des hommes distingués de votre Canton. Mr. de Planta étant encore très jeune, conservera précieusement le souvenir des entretiens qu'il aura eus à Genève, et votre esprit public fera impression sur lui.

Je lis avec beaucoup de plaisir vos discussions sur la presse. Je pense qu'il en sera aussi question chez nous, lors

du renouvellement du décret relatif aux feuilles publiques. Les gouvernements suisses n'aiment pas plus la liberté de la presse que Mr. Peyronnet, et ce qui m'inspire souvent de sérieuses alarmes, c'est cette prédilection pour le secret, pour tout ce qui tient aux affaires publiques. Cette maladie endémique empêchera longtemps la formation d'un véritable esprit public, tel que la Suisse en a besoin.

Nous ignorons en conséquence en quoi consisteront les plats qui seront présentés durant notre future session de mai.

Veuillez je vous prie me rappeler au souvenir de Mr. Duval et agréer les assurances de la considération très distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Monsieur,

Votre très humble et très ob^t servit^r

F.-C. DE LA HARPE

Je suis bien aise de voir hors du minist[ère] anglais ce d[uc] de Wellington, qui partageait les vues de feu l[or]d Castlereagh.

Charles, comte de Peyronnet, fut ministre français de la justice de 1821 à 1828, et, en cette qualité, fit adopter une *Loi sur la presse* anti-libérale.

En 1819, le duc de Wellington était entré dans le cabinet de lord Liverpool ; en avril 1827 un nouveau ministère fut formé par Canning, et, à la grande joie de la Harpe, Wellington n'en fit pas partie, pas plus, d'ailleurs, qu'il ne devait être membre du cabinet Goderich de septembre 1827 ; mais, en janvier 1828, il allait devenir lui-même Premier Ministre. Lord Castlereagh s'était suicidé en 1822.

On se souvient qu'en 1815, au Congrès de Vienne, la Harpe était entré en contact avec Castlereagh et avec Wellington.

MORT D'ETIENNE DUMONT

Cette lettre est la dernière adressée par la Harpe à Dumont : voyageur à sa dernière heure comme il le fut toute sa vie, le grand publiciste genevois partit au cours de l'été 1829 pour l'Italie avec son ami Bellamy-Aubert. Il tomba malade à Venise et mourut à Milan le 29 septembre.

Au moment de faire une perte aussi cruelle, Frédéric-César de la Harpe ne pouvait manquer d'envoyer à la famille Duval l'expression de sa sympathie. Il le fit en ces termes :

A Monsieur,
Monsieur Jaques [Jacob] Duval,
à Cartigny, par Genève.

Lausanne, 14e octobre 1829.

Monsieur,

En revenant d'Ems, où j'avais fait une courbe pour rencontrer Mgr. le g[ran]d d[uc] Constantin, j'ai appris la bien triste nouvelle de la perte que vous, Monsieur, votre respectable famille, Genève, la Suisse, et tous les gens de bien ont faite récemment. Ainsi vont disparaissant chaque jour ces vétérans, qui avaient consacré leur génie, leurs forces, et souvent leur bonheur personnel, à la chose publique. Les travaux de Mr. Dumont lui ont mérité un nom qui demeurera longtemps, et c'est au moins un sujet de consolation pour tous ceux qui avaient eu l'avantage de le connaître, d'être assurés que sa mémoire sera chère aux amis des lumières et de la cause sainte, dont il défendit les droits avec tant d'éloquence. Puissiez-vous, Monsieur, ainsi que tous les vôtres, être longtemps préservés des chagrins de cette espèce ! C'est un souhait que nous répétons en famille.

Veuillez s'il vous plaît me rappeler au souvenir des membres de la vôtre, et recevoir les assurances de la considération très distinguée, et du bien sincère attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être

Monsieur,

votre très humble et très obt serviteur,

FRÉDÉRIC CÉSAR DE LA HARPE

Arthur Böhtlingk, dans le gros volume qu'il a consacré à son arrière-grand-oncle, raconte (vol. II, p. 436) l'entrevue amicale de la Harpe avec le grand duc Constantin.

LE PROFESSEUR MONNARD A GENÈVE

La lettre suivante, adressée au jeune François Duval, fait allusion aux mésaventures du professeur Charles Monnard: ami de la Harpe, élu le 30 juin 1828 au Grand Conseil pour lui succéder, et professeur à l'Académie, il corrigea en 1829, sans les soumettre à la censure, les épreuves d'un ouvrage non signé de Vinet, écrit en faveur des « sectaires » persécutés par le pouvoir établi. Considéré comme « éditeur » par le Conseil d'Etat vaudois, il fut suspendu par le gouvernement de ses fonctions professorales. Il s'en suivit au Grand Conseil une discussion passionnée le 4 juin 1829. (Voir *Session de 1829 du Grand Conseil du Canton de Vaud,* extrait du *Nouvelliste vaudois,* par C. Monnard, professeur, député, p. 400 à 439. Lausanne, Fischer, 1829). Genève profita de la science du professeur Monnard ; au moment où celui-ci allait gagner cette ville pour inaugurer son cours à l'Académie, la Harpe écrivit à François Duval:

A Monsieur,

Monsieur François Duval, auditeur,
Rue des Chanoines, à Genève.

Monsieur,

Je ne laisserai point partir Mr. le professeur Monnard, mon aimable et digne ami, sans lui remettre quelques lignes pour me rappeler au bon souvenir des membres de votre respectable famille, et leur recommander le porteur. J'ai éprouvé un grand plaisir en voyant mes compatriotes de Genève tendre noblement la main à l'un des nôtres, victime d'un pouvoir arbitraire et brutal, dont nous avions espéré être délivré depuis l'année 1798.

Il y a longtemps Monsieur que nous n'avons pas eu le plaisir de vous voir dans nos contrées ; il ne faut pourtant pas les oublier tout à fait.

Présentez, s'il vous plaît, mes compliments à Mr. votre père, ainsi qu'à Mrs. vos frères, et agréez, je vous prie, les assurances de la h[au]te considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Votre très humble et très ob[éissant] serviteur,
FRÉD. CÉSAR DE LA HARPE

4e Xbre 1829 [décembre].

Nous devons signaler ici une petite erreur de la Harpe : François Duval junior n'avait qu'un frère, Jacob-Louis, déjà mentionné ; peut-être l'écrivain pensait-il au beau-frère de François, Frank Duval, de la branche anglaise, qui avait épousé en 1818 sa cousine germaine Henriette Duval.

Et nous arrivons à la dernière lettre, adressée à Jacob Duval :

« Des IDIOTS ».

A Monsieur,
Monsieur Jacob Duval père,
Grande rue, Genève.

Lausanne, 12e Dé[cembre] 1831.

Anniversaire de l'Escalade.

Monsieur et très cher Compatriote,

Un concitoyen du Canton du Tessin, père d'une famille nombreuse, désirerait vouer l'un de ses fils à l'horlogerie, et m'adresse la carte ci-incluse avec prière de prendre quelques informations pour les lui transmettre. Serait-il trop indiscret de vous prier de vouloir bien me dire ce que vous en pensez. Sans vous nommer, je transmettrai votre opinion. Je me suis adressé pour le même objet, dans le Canton de Neuchâtel, mais Dieu sait quelle réponse arrivera de ce Bedlam de notre patrie. Je vous prierai seulement de vouloir bien insérer la carte incluse dans votre réponse.

J'avais un peu compté, au commencement de l'été, vous voir arriver à Aix ; mais je vous félicite de n'en avoir pas eu besoin. Ma double cure de l'an dernier, et celle de cette année m'ont remis sur pied ; ensorte que le bâtiment qui faisait eau de toutes parts a été remis à flot.

Vous aurez été certainement bien aise de voir enfin la conclusion de cette terrible guerre de Pologne ; mais c'est de tout mon cœur que je compâtis aux souffrances de ce jeune empereur qui *ne peut,* je crois, se montrer généreux. Comme j'ai connu mieux que personne les motifs qui avaient engagé le magnanime Alexandre à ressusciter généreusement la Pologne, et à lui donner [1] une Constitution qui devait servir de modèle sur un autre point, j'ai maudit

[1] le 13 février 1825.

mille fois ceux qui, le 29e nov[embre] 1830, détruisirent son ouvrage : ce sont à mes yeux de grands coupables, et s'il existe parmi leurs compatriotes des hommes sages, ils doivent avoir en horreur les insensés qui ont détruit pour jamais tout espoir de voir renaître la nation polonaise.

L'héroïsme seul de ces hommes, sur le champ de bataille, peut adoucir le jugement sévère qu'on aurait le droit de porter.

Notre patrie est aussi en train de se montrer aussi peu raisonnable que beaucoup d'autres régions européennes. On la dirait souvent habitée par des idiots qui, n'appréciant point le présent, ont oublié le passé, et ne se soucient point de l'avenir.

Il y a si longtemps que nous ne nous sommes rencontrés, qu'on pourrait croire que nous habitons les points extrêmes de la Russie. J'espère au moins que vous et les vôtres êtes bien portants : veuillez je vous prie me rappeler à leur bon souvenir, et recevoir, avec les assurances de ma considération la plus distinguée, celles du sincère attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très humble et très ob[éissan]t serviteur,

FRÉDÉRIC CÉSAR DE LA HARPE

Envoûté par ses glorieux souvenirs de St-Pétersbourg, le libérateur du pays de Vaud a peine à comprendre les patriotes polonais : malgré ses disputes avec Alexandre Ier il considère encore celui-ci comme « magnanime », et il est convaincu que le nouveau tsar, Nicolas Ier, *ne peut* (il souligne lui-même deux fois ces mots) se montrer généreux : aussi « maudit-il mille fois » la révolte qui mit la Pologne à feu et à sang de novembre 1830 à septembre 1831.

Les lettres politiques de la Harpe à Dumont et à la famille Duval, qui avaient débuté neuf ans auparavant par des

imprécations contre « le triomphe de la sottise, l'ignorance, l'hypocrisie, les trahisons, la couardise, tout ce qui concourt en un mot à hébéter et asservir le genre humain », se terminent en ces termes : « On dirait souvent [notre patrie] habitée par des idiots qui, n'appréciant point le présent, ont oublié le passé, et ne se soucient pas de l'avenir ».

Le vieil homme était bien vivant malgré ses 77 ans, et savait encore donner de bons coups de crocs. S'il avait vécu un siècle de plus, il emploierait aujourd'hui, sans doute, le même vocabulaire pour parler du visa des passeports, des réfugiés politiques, de l'absolutisme fasciste ou du despotisme bolchévik. N'écrivit-il pas lui-même, dans ses *Observations sur la Constitution du Pays de Vaud* (2me partie, page 26) : « Je ne défendrai pas mon style. Il est, je le sais, plus digne de Sparte que d'Athènes » ?

Jean MARTIN.

Quelques notes biographiques.

1. *Jacob-David-Duval,* fils de *Louis*-David Duval et de Marie-*Louise* Dumont. Né à Moscou 18 février 1768, mort à Genève 11 mars 1844. Joaillier de la couronne de Russie, avec rang de colonel au civil. Rentré à Genève (Cartigny) en 1803, siégea au Conseil représentatif dès sa formation jusqu'en 1841. Pendant 14 ans membre de la Chambre des Comptes et de la Société économique. A deux reprises maire de Cartigny.
2. *Dorothée Böhtlingk,* fille d'un commerçant allemand de Saint-Pétersbourg, femme de Frédéric-César *de la Harpe.*
3. *Bonne Alexandre,* catholique, de Metz, femme 8 avril 1790 de Jacob-David *Duval ;* morte 29 mars 1843.
4. *Ninette Toepffer,* fille de Wolfgang-Adam Toepffer et de Jeanne-Antoinette Counis, née 18 février 1801, femme 21 novembre 1821 de Jean-*François*-André *Duval ;* morte 13 mars 1866.

5. *Andrienne Seguin,* fille de François Seguin et de Jacqueline Dumont, épouse 2 mai 1807, à Saint-Pétersbourg, *Louis*-Etienne-Jean-François Duval; morte 1er octobre 1860.
6. *Louis-Gabriel Antoine, comte de Bonald,* 1754 - 1840, député 1815, pair 1823.
7. *Pablo Morillo,* comte de Carthagène, 1777 - 1838, général espagnol, servit en Espagne dans la guerre contre les Français en 1823.
8. *Le comte de l'Abisbal* défendit en 1823 la Nouvelle Castille et l'Estramadure contre les Français.
9. *F. Ballesteros,* 1771 - 1830, défendit l'Andalousie contre Soult et Mortier, puis, en 1823, commanda les troupes constitutionnelles de Navarre et d'Arragon contre les Français.
10. *D'Espinasse* et *Gauthier,* conventionnels ayant voté la mort de Louis XVI ; réfugiés dans le canton de Vaud.
11. *Charles Comte,* publiciste, 1782 - 1837. Combat la restauration de la Censure en 1814. Condamné en 1820 à 2 ans de prison pour délit contre la censure, se réfugie à Lausanne, où il donne un cours de droit naturel à l'Académie. La Sainte Alliance demandant son expulsion, il quitte la Suisse, gagne les Pays-Bas puis l'Angleterre où il se lie avec Bentham. Soutient les théories de J.-B. Say, dont il épouse la fille.
12. *Charlotte de la Harpe,* fille de Jean-Charles-Louis de la Harpe, fixé à Cadix.
13. Jean-*François*-André *Duval,* fils de Louis-David et de Louise Dumont, né à Saint-Pétersbourg 13 mars 1776, mort à Genève 16 décembre 1854. Chef de la maison de Saint-Pétersbourg 1803 - 1817, se retire à Genève 1817, du Conseil représentatif 1818 à 1842. Amateur de peinture.
14. *Louis*-Etienne-Jean-François *Duval,* fils de Louis-David et de Louise Dumont, né à Saint-Pétersbourg 15 mai 1782, mort à Genève 20 mars 1863 ; quitte la Russie 1814, auditeur et du Conseil représentatif 1819, conseiller d'Etat 1820 puis 1832 - 1839, syndic de la garde 1834, 1836, 1838.
15. *François*-Louis *Duval,* fils de Jacob-David et de Bonne Alexandre, né à Saint-Pétersbourg 3 mars 1795, audi-

teur 1825, du Conseil représentatif 1825 à 1841, du Grand Conseil 1846 - 1848, lieutenant-colonel, maire de Cartigny, mort 29 décembre 1863.

16. *Jacob*-Louis *Duval,* fils de Jacob-David et de Bonne Alexandre, né à Saint-Pétersbourg 3 septembre 1797, filleul de la tzarine Marie, Dr en droit, avocat 1819, du Conseil représentatif 1827 - 1838, substitut 1828, procureur général 1834, prof. de droit 1840 - 48, du Grand Conseil 1842 - 46 et 48. Epouse 8 mai 1827 *Marie Duval,* fille de Louis et d'Andrienne Seguin.

17. *Constant Duméril,* 1776 - 1860, zoologiste, de l'Institut, disciple de Cuvier.

18. *Marc-Antoine Jullien,* 1775 - 1848, dit *de Paris,* fut chargé par Robespierre, sous la Terreur, de missions dans les départements et captura des Girondins. Arrêté après le 9 thermidor, passa en Italie, fut attaché au cabinet de Bonaparte puis fit avec lui la campagne d'Egypte ; remplit diverses fonctions jusqu'à la fin de l'Empire et fut plus d'une fois arrêté et exilé ; fonda avec d'autres en 1815 *l'Indépendant,* qui devint le *Constitutionnel;* en octobre 1817 créa la *Revue Encyclopédique* qui passa ensuite au Saint-Simonisme ; s'attacha à La Fayette pendant les journées de juillet 1830.

19. *Alvaro-Augustin de Liano,* historien et critique espagnol mort vers 1830 ; visita Italie et France, et fut attaché à la bibliothèque du roi de Prusse. Publications littéraires diverses sur l'Espagne et le Portugal.

20. *J.-Ant. Llorente,* 1755 - 1823. Espagnol. Secrétaire général de l'Inquisition, disgrâcié en 1801 par Joseph Bonaparte ; s'expatria en 1814 à Paris et publia en 1822 les *Portraits politiques des Papes.* Expulsé de France, rentra en Espagne sous le régime des Cortès et y mourut en 1823.

21. *John Bowring,* libéral anglais, secrétaire du Comité grec de Londres, accueillit Etienne Dumont à Londres en avril-mai 1824.

22. *Alice Böhtlingk,* nièce de F.-C. de la Harpe, naquit à Genève au début du XIXme siècle ; épousa en 1824 un Français, M. *Bessirard de la Touche.*

23. *Daniel-Alexandre Chavannes,* prof. hon. à l'Académie de Lausanne, l'un des exécuteurs testamentaires de F.-C. de la Harpe.

24. *Charles Pictet de Rochemont,* 1755 - 1824. Le 29 décembre 1824, au Conseil souverain, M. Dumont demanda qu'un monument fût élevé sur la tombe de Pictet de Rochemont avec cette simple inscription : « Décerné par la république reconnaissante ».

25. *Louis Reynier,* rédigea à Paris les articles de botanique et d'agriculture de *l'Encyclopédie méthodique ;* géra un domaine dans la Nièvre, puis fut appelé par son frère le général Reynier en Egypte, où il devint directeur général des domaines ; appelé à Naples, fut chargé, comme commissaire royal, de réorganiser les Calabres ; conseiller d'Etat à Naples, directeur des postes et des forêts ; rentré en Suisse, publia 4 volumes d'économie publique et rurale de diverses peuplades ; intendant des postes du canton de Vaud, conservateur des antiquités vaudoises (F.-C. de la Harpe lui succéda dans ce dernier poste en janvier 1825), il joua un grand rôle à la *Société cantonale des sciences naturelles,* et mourut le 17 décembre 1824.

26. *Marie-Joseph... de la Fayette,* marquis, 1757 - 1834, le célèbre général et homme politique. Député de 1818 à 1824, non réélu en 1824 ; c'est alors qu'il repartit pour l'Amérique.

27. *Aug.-L. de Schloezer,* 1737 - 1809, historien allemand.

28. *Vincenz von Planta,* 1799 - 1851, fils de Florian-Ulrich, vice-chancelier du canton des Grisons jusqu'au 7 juillet 1827, chancelier 1827 - 1835, du Grand Conseil 1834, du tribunal criminel 1838 - 1850, écrivit divers traités sur l'histoire des Grisons.

29. *Charles, comte de Peyronnet,* 1775 - 1853, de 1821 à 1828 ministre de la justice en France ; auteur de la loi sur la presse.

30. *Charles Monnard,* professeur et historien vaudois. Elu député de Lausanne au Grand Conseil le 30 juin 1828 en place de F.-C. de la Harpe démissionnaire ; validé 6 mai 1829 malgré réserves d'un député en raison d'une

contravention à la loi sur la censure qui lui valut la suspension de ses fonctions professorales, par arrêté du 24 avril 1829. Accueilli à Genève, Monnard ouvrit à l'Académie son cours de littérature française en décembre 1829.

31. Octave-*Louis*-Samuel *de la Harpe,* fils de J.-Henri Christophle, et cousin germain de Frédéric-César, 1766 - 1829. Fut lieutenant au service de Hollande, aide de camp de Masséna à la bataille de Zurich, fit avec Junod la campagne d'Espagne, et se retira dans le canton de Vaud en 1825.

UN PROJET DE PORT A OUCHY, EN 1687

Les archives de Morges renferment un document qui touche de près à l'histoire d'Ouchy et porte l'en-tête suivant : *Mémoire, que le conseillier Seigneulx presente à Leurs Excell. pour l'establissement d'un Port à Ouchy, avec le plan du dit Port.*

L'auteur appartenait à l'ancienne famille de Seigneux, qui, dès le XVIme siècle, joua un rôle en vue dans la vie lausannoise. Fils du lieutenant-baillival Jean-Louis Seigneulx, qui fut marié deux fois et laissa une nombreuse postérité. Samuel suivit l'exemple. Né à Lausanne, en 1650, à l'âge de 23 ans, il épousa Marie-Anne Rosset, dont il eut quatre enfants. Devenu veuf, il prit pour seconde femme Anne Dumont, qui lui en donna sept. Non content d'être l'heureux père de onze enfants, Samuel Seigneulx exerça diverses fonctions, où il fit preuve d'aptitudes aussi variées que remarquables. Au cours de sa longue et belle carrière, nous le voyons tour à tour conseiller, boursier, banneret de la Palud, puis juge. Il mourut en 1730. De plus amples détails sur sa biographie nous entraîneraient loin du but, qui est d'étudier le document en question. Pour comprendre les mobiles du requérant, il serait bon, par contre, de rappeler quel était l'état de la navigation sur le Léman à cette époque.